

Obtention du certificat par validation des acquis académiques

Les diplômes et titres suivants doivent avoir été obtenus **au cours des cinq années** précédant la date de la demande.

Case verte = le diplôme permet d'obtenir le certificat / Case rouge = le diplôme ne permet pas d'obtenir le certificat.

Diplômes		Décideur en entreprise non soumise à agrément	Décideur en entreprise soumise à agrément	Opérateur	Distribution	Conseil
Diplômes et titres de l'enseignement technique agricole délivrés par le ministère chargé de l'agriculture						
Diplôme de niveau V	<i>Certificat d'aptitude professionnelle agricole, diplôme de niveau V, dans les options suivantes :</i>					
	Entretien de l'espace rural					
	Agriculture des régions chaudes					
	Production agricole, utilisation des matériels					
	Productions horticoles					
	Vigne et vin					
	Travaux paysagers					
	Travaux forestiers					
	<i>Certificat d'aptitude professionnelle agricole, diplôme de niveau V, dans les spécialités suivantes :</i>					
	Agricultures des régions chaudes					
	Métiers de l'agriculture					
	Travaux paysagers					
	Jardinier paysagiste					
	Travaux forestiers					
	<i>Brevet professionnel agricole, diplôme de niveau V, dans les options suivantes :</i>					
	Travaux des aménagements paysagers					
	Travaux de conduite et entretien des engins agricoles					
	Travaux de la production animale					
	Travaux de la vigne et vin					
	Travaux des productions horticoles					
	Travaux forestiers					
	<i>Brevet d'études professionnelles agricoles, diplôme de niveau V, dans les spécialités suivantes :</i>					
	Travaux agricoles et conduite d'engins					
	Travaux paysagers					
	Travaux d'entretien de l'environnement					
	Travaux en exploitation d'élevage					
	Travaux en exploitation de polyculture élevage					
	Travaux horticoles					
Travaux de la vigne et du vin						
Travaux forestiers						
Conseil Vente						

	Diplômes	Décideur en entreprise non soumise à agrément	Décideur en entreprise soumise à agrément	Opérateur	Distribution	Conseil
Diplôme de niveau IV	Diplômes et titres de l'enseignement technique agricole délivrés par le ministère chargé de l'agriculture					
	<i>Brevet professionnel, diplôme de niveau IV, dans les options suivantes :</i>					
	Agroéquipements, conduite et maintenance des matériels					
	Responsable d'atelier de productions horticoles					
	Responsable d'exploitation agricole					
	Responsable de chantiers forestiers					
	Technicien de recherche-développement					
	Aménagements paysagers					
	<i>Baccalauréat professionnel, diplôme de niveau IV, dans les spécialités suivantes :</i>					
	Agroéquipement					
	Conduite et gestion de l'exploitation agricole					
	Conduite et gestion de l'exploitation vitivinicole					
	Aménagements paysagers					
	Forêt					
	Conduite et gestion de l'entreprise hippique					
	Productions horticoles					
	Gestion des milieux naturels et de la faune					
	Technicien conseil-vente de produits de jardin					
	Technicien conseil-vente en animalerie					
	<i>Baccalauréat technologique, diplôme de niveau IV, dans les séries suivantes :</i>					
	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant					
	<i>Certificat de capacité technique agricole et rurale, niveau IV :</i>					
	Technicien productions agricoles et services associés					
Technicien jardins espaces verts						
Technicien forestier						

	Diplômes	Décideur en entreprise non soumise à agrément	Décideur en entreprise soumise à agrément	Opérateur	Distribution	Conseil
Diplôme de niveau III	Diplômes et titres de l'enseignement technique agricole délivrés par le ministère chargé de l'agriculture					
	<i>Brevet de technicien supérieur agricole, diplôme de niveau III, dans les options suivantes :</i>					
	Agronomie : productions végétales					
	Aménagements paysagers					
	Analyse et conduite de systèmes d'exploitation					
	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole					
	Développement de l'agriculture des régions chaudes					
	Génie des équipements agricoles					
	Gestion et maîtrise de l'eau					
	Production horticole					
	Productions animales					
	Gestion et protection de la nature					
	Technico-commercial					
	Viticulture-œnologie					
	Gestion forestière					
<i>Certificat de spécialisation dans les options suivantes :</i>						
Complétant un diplôme de niveau V figurant dans la liste précitée						
Complétant un diplôme de niveau IV figurant dans la liste précitée						
Complétant un diplôme de niveau III figurant dans la liste précitée						
Titre délivré par l'union nationale rurale d'éducation et de promotion : Eleveur						

	Diplômes	Décideur en entreprise non soumise à agrément	Décideur en entreprise soumise à agrément	Opérateur	Distribution	Conseil
	Diplômes et titres de niveau I délivrés par les écoles suivantes					
Diplôme niveau II et I	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro)					
	Ecole d'ingénieurs de Purpan					
	Bordeaux Sciences Agro					
	Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg					
	Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse					
	Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy					
	Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles					
	Ecole supérieure d'agriculture d'Angers					
	Etablissement issu de la fusion de l'institut polytechnique LaSalle Beauvais et de l'Ecole supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture de Rouen					
	Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup)					
	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)					
	Institut supérieur technique d'Outre-Mer (spécialité « protection des cultures »)					
	Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSupDijon)					
	Institut supérieur d'agriculture de Lille					
	Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes					
	Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest)					
Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire						

	Diplômes	Décideur en entreprise non soumise à agrément	Décideur en entreprise soumise à agrément	Opérateur	Distribution	Conseil
Diplôme niveau I et II	Diplômes délivrés par les universités					
	Diplôme universitaire de technologie de biologie appliquée, option « agronomie »					
	<i>Licences professionnelles, domaines</i>					
	Agronomie					
	Aménagement du paysage					
	Commerce, management et distribution des produits agricoles, horticoles ou animaliers ou management de rayons de produits agricoles, horticoles ou agroalimentaires					
	Espaces naturels					
	Management des organisations (entreprises d'horticulture et de paysage, entreprises agricoles ou agroalimentaires, gestionnaire des entreprises de l'agroéquipement)					
	Protection de l'environnement					
	Productions végétales					
Productions animales						
	Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie					